

GUIDE PARENTS  
POUR L'ORIENTATION  
APRES LA TROISIEME

# CALENDRIER DE L'ORIENTATION POST-3<sup>e</sup>

→ Démarches que je dois accomplir    → Action du collège

PREMIER TRIMESTRE		DEUXIÈME TRIMESTRE		TROISIÈME TRIMESTRE		
Septembre Octobre	Novembre Décembre	Janvier Février	Mars	Avril Mai	Juin	Juillet
	<b>CONSEIL DE CLASSE</b>		<b>CONSEIL DE CLASSE</b>		<b>CONSEIL DE CLASSE</b>	
↓		↓	↓	↓	↓	↓
Réfléchir à mes projets		Indiquer mes intentions d'orientation	Les propositions provisoires du conseil d'orientation	Faire les demandes d'orientation et d'affectation	Propositions d'orientation et décision du chef d'établissement	Affectation
					↓	↓
					Commission d'appel	Inscription

# ZOOM SUR LE CALENDRIER DU COLLEGE

## DES MAINTENANT

- Inscription aux **mini-stages** (demi-journée ou journée complète en immersion dans un établissement où l'élève pourrait aller l'année suivante, dans le but de le découvrir)
- Visite des établissements lors des **journées portes ouvertes**
- Ces informations et les conventions des mini-stages sont données aux élèves par le/la **professeur.e principal.e**

## AU DEUXIEME TRIMESTRE (fin février-début mars)

- Saisie des **vœux provisoires** par les parents sur la plateforme « **téléservice orientation troisième** » (plus de précision à venir) : les parents et les élèves doivent choisir ensemble entre la **seconde générale et technologique**, la **seconde professionnelle** et la **première année de CAP**

## AU TROISIEME TRIMESTRE (mai)

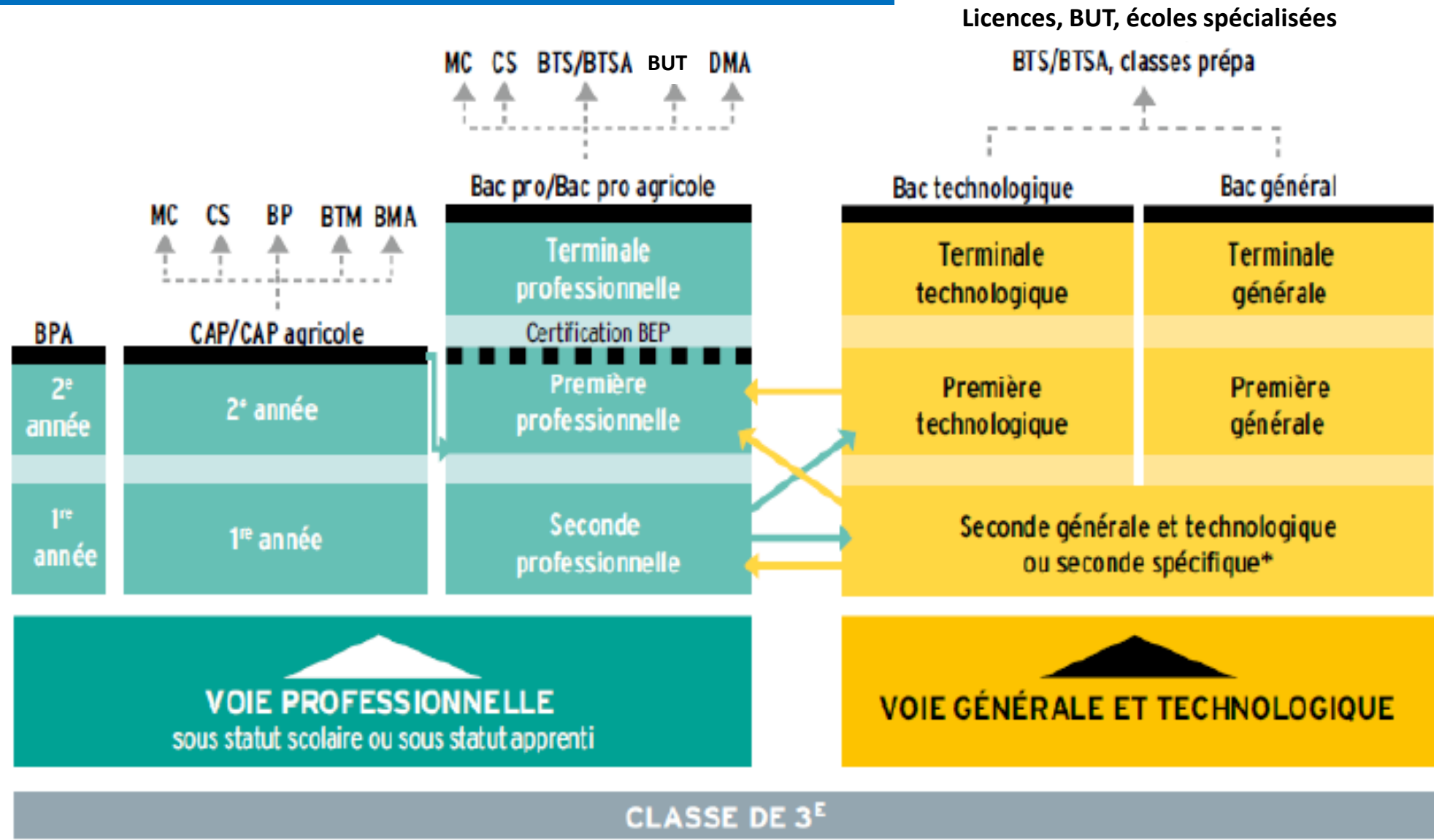
- Saisie des **vœux définitifs** par les parents sur la plateforme « **téléservice orientation troisième** » : les parents et les élèves doivent choisir ensemble les **filières choisies** (famille de métier pour la seconde professionnelle, type de CAP) et les **lieux de formation**
- Après affectation, **inscription dans les lycées, MFR et CFA** à faire par les parents, directement auprès de l'établissement

## ZOOM SUR LE CALENDRIER DU COLLEGE

### ATTENTION

- Pour chaque saisie des vœux, lors du deuxième et du troisième trimestre, **l'équipe pédagogique donne son avis lors du conseil de classe** : favorable, sous réserve d'amélioration des résultats ou défavorable (dans ce cas là il est urgent de travailler de nouveau le projet d'orientation)
- Il est fortement recommandé de **saisir plusieurs vœux** pour éviter que l'élève se retrouve sans solution à la fin de l'année
- Lorsque vous souhaitez une seconde générale et technologique dans un lycée qui n'est pas votre lycée de secteur, n'oubliez de faire une demande de dérogation et de **saisir également dans vos vœux le lycée de secteur**, au cas où la dérogation serait refusée
- L'inscription en CAP ou en seconde professionnelle sous statut d'apprenti n'est effective que lorsqu'un **patron** a signé **un contrat d'apprentissage** avec l'élève

# LES DEUX VOIES D'ORIENTATION APRES LE COLLEGE



→ Passerelles entre les différentes voies

# VOIE PROFESSIONNELLE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Affectation dans les lycées professionnels, MFR et CFA non sectorisée mais sur **sélection des dossiers** des élèves (notes de troisième et compétences du cycle 4)
- Après le diplôme : insertion professionnelle ou poursuite d'études (formations ou études supérieures)
- Permet d'apprendre un métier
- Enseignements Généraux et Technologiques articulés autour du domaine Professionnel
- Enseignements Professionnels ciblés
- Mise en situation en Milieu Professionnel (Périodes de Formation en Milieu Professionnel)
- Un Oral à présenter (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises

*QUALIFICATION – GESTES PROFESSIONNELS  
SAVOIR FAIRE – SAVOIR ÊTRE*

# VOIE PROFESSIONNELLE : DEUX DIPLOMES POSSIBLES

	<b>BAC PRO</b>	<b>CAP</b>
DUREE	3 ANS	2 ANS
FORMATION	POLYVALENTE	PRECISE
SPECIALITES	+ 100	+ 200
ACCES	APRES 3°/ PREPA-PRO	APRES 3° SEGPA (accès prioritaire sur la plupart) certains accessibles après 3 <sup>ème</sup> générale
PROGRAMME	Enseignement: - 60 % général - 40 % technologique et professionnel	Enseignement: - 40 % général - 60 % technologique et professionnel
STAGE	22 SEMAINES	8 à 16 SEMAINES
ET APRES	Vie active Poursuite (BTS, MC...)	Vie active <b>OU</b> Poursuite (1° BAC PRO, CAP 1an)

# VOIE PROFESSIONNELLE : DEUX STATUTS POSSIBLES

Bac professionnel et CAP peuvent se préparer sous statut scolaire ou sous statut d'apprenti

ATTENTION :

Certaines filières ne sont accessibles que sous statut scolaire ou que sous statut d'apprenti

	<b>STATUT SCOLAIRE</b>	<b>STATUT APPRENTISSAGE</b>
	<b>LYCEE PROFESSIONNEL</b>	LYCEE PROFESSIONNEL CFA - MFR
<b>Être admis dans un établissement</b>		Avoir 16 ans avant la fin de l'année civile ou avoir 15 ans et terminé la 3°
<b>S'inscrire dans l'établissement qui propose le CAP ou Bac Pro une fois affecté</b>		Trouver un employeur et signer 1 contrat d'apprentissage avec salaire
<b>vacances scolaires</b>		5 semaines de vacances annuelles
<b>2/3 COURS 1/3 STAGE</b>		1/3 COURS 2/3 ENTREPRISE

**ATTENTION ! LES DIPLOMES PREPARES SONT IDENTIQUES**



# VOIE PROFESSIONNELLE : LE BAC PROFESSIONNEL

## SECONDE PROFESSIONNELLE

On ne choisit pas directement son bac professionnel en seconde, on choisit une famille de métiers parmi 15 au choix. Il existe également des bac professionnels hors famille de métiers qui démarrent donc dès la seconde.

- Apprentissage des savoir-faire communs à tous les métiers d'une famille de métier
- Découverte de chaque métier pour pouvoir faire un choix parmi la famille de métier à la fin de la seconde



**Lien vers les familles de métiers et les bacs pro hors famille de métiers : <https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/La-voie-pro/Voie-pro-ce-qui-change/Les-familles-de-metiers>**


## PREMIERE ET TERMINALE PROFESSIONNELLE

- Si le bac pro souhaité n'est pas enseigné dans le lycée où l'élève a effectué la seconde, il peut changer d'établissement (mais il ne sera pas prioritaire!)
- Préparation d'un bac professionnel choisi parmi la famille de métiers en seconde
- Deux possibilités à l'issue de la terminale : vie active ou études supérieures (ex: BTS)

# VOIE PROFESSIONNELLE : LE CAP

**Il existe plus d'une centaine de CAP préparant tous en deux ans à des métiers précis.**

**Pour avoir une liste complète des CAP et de leur lieu de formation dans l'académie de Bordeaux, téléchargez le guide des CAP de l'ONISEP :**



<https://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Nouvelle-Aquitaine/Bordeaux/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/Guides-d-orientation/Guide-un-CAP-pour-un-metier-rentree-2020>

# VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

## OBJECTIFS

- Acquérir une **culture générale**
- **Poursuivre ses études** après le bac (bac +2 minimum)

## AU PROGRAMME

- Enseignements théoriques et abstraits
- Prise de notes
- Argumentation, expression écrite
- Travail personnel important
- **Une seconde commune à la voie générale et technologique puis une première, une terminale et un bac soit général.e soit technologique**

***ANALYSER – COMMENTER – ARGUMENTER - REDIGER***

# VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE : LA SECONDE COMMUNE AUX DEUX VOIES

## TRONC COMMUN (seules matières obligatoires)

- Français (4h)
- Histoire – Géographie (3h)
- Langue Vivante A et B (5h30 pour l'ensemble)
- Sciences Économiques et Sociales (1h30)
- Mathématiques (4h)
- Physique – Chimie (3h)
- Sciences de la Vie et de la Terre (1h30)
- Éducation Physique et Sportive (2h)
- Enseignement Moral et Civique (18h annuelles)
- Sciences Numériques et Technologie (1h30)

**OPTIONS AU LYCEE VAL DE GARONNE** (non obligatoires, vous pouvez les ajouter à votre emploi du temps en fonction de votre projet en première) :

### ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS GENERAUX

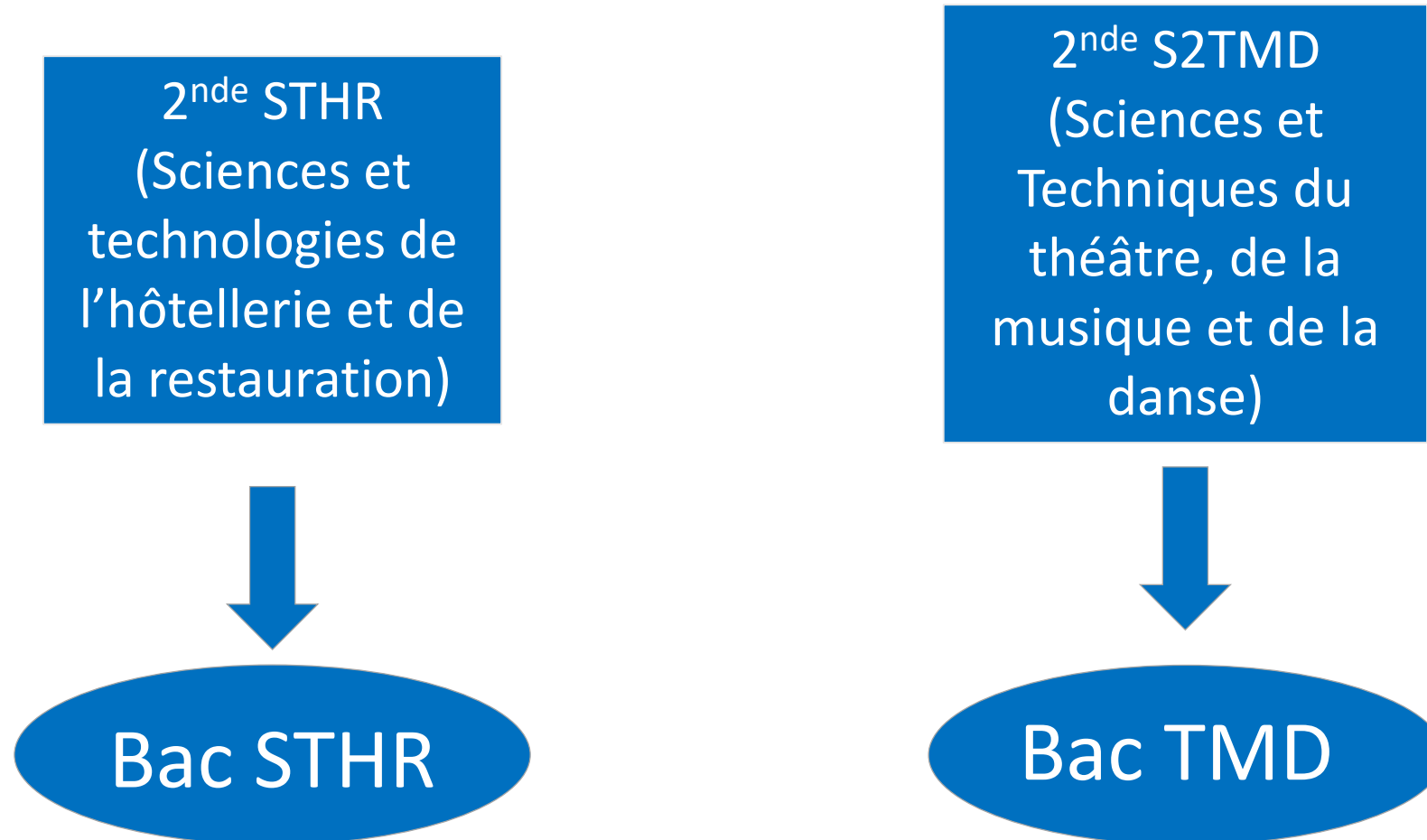
Langues vivantes et civilisations : italien – occitan (3h)  
Langues et cultures de l'Antiquité : grec – latin (3h)  
Arts : musique (3h)

### ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS TECHNOLOGIQUES

Création et innovation technologiques (1h30)  
Management et gestion (1h30)  
Sciences de l'ingénieur (1h30)  
Sciences et laboratoire (1h30)

# VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE : LA SECONDE SPECIFIQUE

Il existe deux bacs technologiques qui doivent se préparer dès la seconde :



# VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE : LE BAC TECHNOLOGIQUE (première et terminale)

Il existe **8 bacs technologiques**. Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures dans un domaine d'activité.

Lien vers la description de chaque bac technologique:

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/La-voie-technologique>

## TRONC COMMUN

- Français
- (Philosophie en Terminale)
- Histoire – Géographie
- Enseignement Moral et Civique
- Langue Vivante A et B
- Mathématiques
- Éducation Physique et Sportive

<b>ST2S</b> : Santé Social	<b>AIGUILLON</b>
<b>STD2A</b> : Design Arts Appliqués	<b>VILLENEUVE</b>
<b>STL</b> : Laboratoire	<b>MARMANDE</b>
<b>STI2D</b> : Industrie Développement Durable	
<b>STMG</b> : Management Gestion	
<b>STHR</b> : Hôtellerie Restauration	<b>TALENCE</b>
<b>S2TMD</b> : Théâtre Musique Danse	<b>BORDEAUX</b>
<b>STAV</b> : Agronomie Vivant (lycées agricoles)	<b>Ste LIVRADE</b>

# VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE : LE BAC GENERAL (première et terminale)

## TRONC COMMUN

- Français
- (Philosophie en Terminale)
- Histoire – Géographie
- Enseignement Moral et Civique
- Langue Vivante A et B
- Enseignement Scientifique
- Éducation Physique et Sportive

Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir des matières d'intérêt pour la préparation à l'enseignement supérieur.

Lien qui permet de choisir ses spécialités en fonction du domaine d'études vers lequel on souhaite se diriger :

<http://www.horizons21.fr/>

## Les enseignements de spécialité

(Trois à choisir dans cette liste, dont un qui s'arrêtera à la fin de la première et deux qui seront conservés en terminal)

- Arts (Aiguillon – Nérac – Agen)
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature langues cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères/régionales
- Histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur (Marmande - Agen - Villeneuve)
- Biologie-écologie (Ste Livrade)

## ZOOM SUR LES SITES INTERNET POUR S'INFORMER

- [ONISEP : http://www.onisep.fr/](http://www.onisep.fr/)
- [HORIZON 2021 : http://www.horizons2021.fr/](http://www.horizons2021.fr/)
- [Quand je passe le bac : http://quandjepasselebac.education.fr/apres-la-3e-quest-ce-que-je-peux-faire/](http://quandjepasselebac.education.fr/apres-la-3e-quest-ce-que-je-peux-faire/)
- [Padlet du CIO de Marmande : https://fr.padlet.com/psyenmarm/9rja0s4t4zra](https://fr.padlet.com/psyenmarm/9rja0s4t4zra)



# ZOOM SUR LES LIEUX ET PERSONNES RESSOURCES

## EN ETABLISSEMENT SCOLAIRE

- Au CDI : consultation de documents
- Auprès de la professeure principale
- Auprès de Faustine Sanz Ramos, PsyEN du collège qui reçoit sur rendez-vous (cahier au bureau de la vie scolaire) le vendredi de 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

## AU CIO DE MARMANDE

- Adresse : 26 rue de Portogruaro
- Téléphone : 05 53 20 91 91
- Jour d'activité : Du lundi au vendredi de 9h-12h et de 13h-17h (16h pendant les vacances) : Entretien avec un PsyEN sur rendez-vous